



Association Départementale de Vaucluse pour
la Sauvegarde de l'Enfance à l'Adulte

Avignon, le 28 juin 2017

RELEVÉ DE DÉCISIONS CODIR 06

du mardi 20 juin 2017

09h00 – Siège ADVSEA

Présents :

Direction générale : Mme MAZELIER – Directrice Générale, Mme PAUTRAT - Directrice des Ressources Humaines, Mme BENEULT - Directrice Comptable et Financière.

Direction des structures : Fabienne ALLEAUME (directrice la Verdière), Christian KOEHRLEN (directeur Moulin du Vaisseau), Jacques REVERDY (directeur SAEGPS / SIE /SSJ), Olivier TIVOLI (Directeur Prévention Spécialisée).

Excusé(e)s : Véronique DARNAL (directrice AEMO), Noëlle SEGU (directrice foyer les Sources), Alain CHARLES (directeur Placement Familial)

ORDRE DU JOUR

- 1.** Suivi relevé de décision du 23/05/17
- 2.** Actualités associatives
 - ↳ Présentation du dispositif DECLIC
 - ↳ Organisation des équipes de directions sur la période estivale
 - ↳ Points RH
 - ↳ Points Finances / Comptabilité
- 3.** Dossiers conjoints CD 84 / ADVSEA
 - ↳ Point sur la mise en œuvre du PPE
 - ↳ Retours suite à la réunion DROS – étude des parcours d'hébergement et d'insertion des jeunes sortants de l'ASE et de la PJJ
- 4.** Présentation méthodologique de l'élaboration des BP 2018
- 5.** État de l'avancée des projets de service
- 6.** Questions diverses

SIEGE SOCIAL

Président : Aimé Montal • Directrice Générale : Lara Mazelier

Tél. : 04 90 80 63 80 - Fax : 04 90 80 63 84 - Courriel : siege@advsea84.asso.fr

1. RAPPEL

Le CD84 a pris une position quant à l'utilisation du CITS 2017. Cf. copie du CR URIOPSS. Parallèlement il semblerait que NEXEM profite du CITS pour tenter de faire entériner l'augmentation du point conventionnel.

CR note sur intranet

2. ACTUALITÉS ASSOCIATIVES

☞ **Présentation du dispositif DECLIC**

Cf. dossier joint en réunion. Le dispositif intéresse beaucoup la PJJ et la DDCS. Le travail se poursuit fin juillet.

☞ **Organisation des équipes de directions sur la période estivale**

À noter que Lara MAZELIER et Jacques REVERDY assureront l'intérim de la direction du service AEMO en fonction de leurs congés.

Plannings des congés cadres et AEMO/ intranet

☞ **Points RH**

- **Délégation DP/CE** : demande de vigilance des cadres hiérarchiques car des salariés continuent à se rendre aux instances (CE) malgré le fait qu'ils ne disposent pas d'heures de délégation.
Le Siège doit rencontrer les syndicats au sujet du partage des heures mais aucune date n'est encore arrêtée, ce sujet continu de poser difficulté.
- **Formulaire de demande de formation individuelle** : un formulaire amendé va être envoyé aux directeurs, incluant une nouvelle rubrique « motivations du salarié ». Il est rappelé par ailleurs, l'obligation du N+1 de valider préalablement la demande avant transmission au directeur.
- **Groupe de travail accueil nouveau salarié** : il est validé que des clés USB seront remises aux directeurs pour enregistrer « le kit » des documents mis à jour sur l'espace intranet. Seuls les CDI seront concernés dans un premier temps et les AF nouvellement recrutées.
- **Mise en œuvre de l'accord RTT** au niveau des cadres hiérarchiques : il existe actuellement une situation très hétéroclite sur ce sujet. La Directrice générale sollicite un état des lieux pour chacun des salariés concerné, à la suite de quoi la DRH rencontrera chaque directeur pour travailler des propositions afin que cette disposition soit appliquée.
- **Dynamique chefs de service** : deux points d'évolution majeure :
 - Proposition de classement classe 2 niveau 2 dans le cadre de la préparation budgétaire 2018, pour les chefs de service ayant le CAFERUIS.
 - Formation spécifique sur le volet RH au cours du dernier trimestre 2017. À noter par ailleurs que pour les chefs de service qui le nécessiteraient, une formation au management est à prévoir au plan de formation 2018. **Les directeurs devront communiquer à la DRH le nom des collaborateurs désignés.**
- **Formation outils informatiques de base** : la DRH et la DAF ont observé un usage insuffisamment développé des logiciels EXCEL et POWER POINT. Une formation collective pour une douzaine de salariés sera organisée sur le second trimestre 2017. **Les directeurs devront communiquer à la DRH le nom des collaborateurs désignés.**

Directeurs → VP
Tableau horaire à renseigner par les directeurs – à retourner avant le 30/07/17

Directeurs → VP sept.

Directeurs → VP

<ul style="list-style-type: none"> • Rappel concernant la formation : nécessité de mettre en place un minimum de formation collective. Christian KOEHRLEN est nommé directeur référent au niveau de l'hébergement pour élaborer une proposition de formation sur les écrits professionnels. 	CK
<p>↳ Points Finances/Comptabilité</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Archivage : la partie archivage administrative peut débuter, les consignes ayant été données aux comptables (les directeurs peuvent récupérer le support auprès de leurs collaborateurs). Tout ce qui est antérieur à 2000 peut être jeté et détruit. • Mise en place de la procédure de paiement par virement : elle va débuter au Siège en septembre puis sera déployée sur les structures au fur et à mesure. • CBS : le contrôle est terminé pour chacune des structures. Un contrôle semestriel et un anticipé annuel ont été établis. Aucune observation à ce stade. Les directeurs doivent le mettre à jour avec leur comptable pour la préparation du BP 2018 au 31/08/17 et réfléchir aux premières mesures d'ajustement le cas échéant. 	Directeurs / comptables
<p>3. DOSSIERS CONJOINTS CD 84 / ADVSEA</p>	
<p>↳ Point sur la mise en œuvre du PPE</p>	
<p>Les directeurs d'établissements représenteront la direction générale. Un retour de cette réunion est attendu au CODIR de la rentrée.</p>	Directeurs d'établissements
<p>↳ Retours suite à la réunion DROS – étude des parcours d'hébergement et d'insertion des jeunes sortants de l'ASE et de la PJJ</p>	
<p>Point retiré de l'ordre du jour suite à la réunion du 15 juin dernier car aucune information substantielle. Cf. copie du compte-rendu. Olivier TIVOLI est le directeur référent de ce dossier.</p>	CR sur intranet
<p>4. PRÉSENTATION MÉTHODOLOGIQUE DE L'ÉLABORATION DES BP 2018</p>	
<p>Présentation du support préparatoire concernant le G2.</p>	Directeurs → BB 31/08
<p>À l'identique de la procédure mise en place pour les CA, un support écrit sera également à fournir.</p>	Directeurs → BB 13/09
<p>Document joint prochainement via mail spécifique aux BP.</p>	Mylène → directeurs
<p>NB : seuls les comptes modifiés à la hausse ou à la baisse seront à commenter. Pour les modifications de lignes, il s'agit d'un exercice interne entre le directeur et la DAF.</p>	
<p>Le calendrier des rencontres bilatérales va être établi et coordonné par le secrétariat de direction de la DG. Elles débuteront à partir du 18/09/17.</p>	Mylène / BB → directeurs fin août 17

5. ÉTAT DE L'AVANCÉE DES PROJETS DE SERVICE

La Directrice générale souhaite mettre en place un tableau synoptique de suivi des projets de service pour chacun des établissements et services. Cf. document joint.

Mylène → directeurs par mail 27/06/17

Ce document est à renseigner par les directeurs et à retourner, complété, au secrétariat de direction avant les départs en congés.

Directeurs → Mylène avant départs d'été.

6. QUESTIONS DIVERSES

- **Forte mobilisation de la PJJ en soutien des projets de l'Association.**

5 axes :

- Développement du SIE
- Ouverture d'un lieu de vie PJJ à partir de la MECS de la Verdière.
- Utilisation des places ordonnance 45 en PFS.
- Participation au projet DECLIC.
- Mise en place d'un diplôme universitaire sur la justice des mineurs.

- **Prise de position du Parquet d'Avignon** : toute suspicion de **radicalisation** d'un mineur, y compris lorsqu'une mesure de protection de l'enfance est en œuvre, doit faire l'objet d'un signalement au Parquet, et ce, pour des raisons d'ordre public, en sus de l'information au service gardien.

- **Engagement citoyen** : suite à une rencontre avec le Vice-président de l'Université d'Avignon, l'Association va s'engager dans la mise en œuvre de cette modalité, plus souple que le contrat civique. D'autres dispositifs semblent intéressants. Ce point sera repris en CODIR de septembre.

CODIR 05/09/17

- **Séminaire des cadres** : en fonction de l'actualité et la charge de travail de la rentrée, ce séminaire risque de ne pas avoir lieu.

La Directrice générale,
Lara MAZELIER